

Déclaration du SIE sur l'Afghanistan

La crise en Afghanistan est une tragédie qui s'étend bien au-delà des frontières du pays. Ces derniers mois ont amené une augmentation dévastatrice de la violence à l'égard des femmes dans les communautés comme dans les familles. Le Soroptimist International d'Europe (SIE) appelle la communauté européenne à prendre les mesures qui s'imposent afin de protéger les droits des femmes et les besoins humanitaires du peuple afghan.

Au cours de ces dernières années, les femmes d'Afghanistan ont réalisé des progrès considérables en termes d'éducation, d'emploi, de liberté de mouvement, de représentation politique et de leadership. En 2009, leurs efforts ont conduit à l'adoption de la Loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Les femmes, docteurs et infirmières afghanes sont aujourd'hui un élément crucial du système de santé d'Afghanistan. D'autres femmes y sont avocates, juges, journalistes, écrivaines ou professeures. Les jeunes générations de femmes et de filles ont fait progresser l'Afghanistan vers plus d'égalité.

Aujourd'hui, à un moment où les droits des femmes et la démocratie sont menacés, nous devons tous et toutes réaffirmer notre solidarité avec ces femmes.

Face à la situation dans leur pays, les citoyens afghans fuient et cherchent refuge à l'étranger.

- Nous, la communauté européenne, attendons des États qu'ils coopèrent dans un véritable esprit de solidarité, qu'ils partagent le poids des responsabilités, et qu'ils fournissent le soutien nécessaire (là où les gouvernements et les ONG spécialisées échouent ou sont dans l'incapacité d'agir) ;
- Tous les demandeurs d'asile devraient avoir droit d'accès à une procédure équitable de détermination de leur statut de réfugié conformément à la Convention de Genève de 1951 et à son protocole de 1967, en s'appuyant sur le mandat du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, en tant que gardien des droits des réfugiés, et sur ses recommandations relatives à un tel scénario ;
- Nous appelons les États à reconnaître qu'être femme ou fille en Afghanistan est « *en soi* » un danger, et de leur accorder au minimum le statut de protection humanitaire et de respecter l'obligation de non-déportation pour tous les demandeurs d'asile en cours de procédure (également appelé « *arrêt des reconduites forcées (non-return advisory)* » ou « *arrêt des expulsions (principe de non-refoulement)* » pour tous les demandeurs d'asile jusqu'à ce que leur sécurité soit garantie ;
- Les États doivent reconnaître que même si la majorité des personnes amenées à fuir leurs foyers en situation d'urgence ne disposent pas d'un passeport ou d'un autre document d'identité, la procédure de demande d'asile s'applique cependant (sur la base des directives générales) ;
- Les femmes et leurs enfants, de même que les personnes ayant d'autres personnes à charge, ne devraient jamais être séparés, à leur arrivée, et devraient avoir la garantie d'être réunifiés avec leurs familles au cours de la procédure de détermination de leur demande d'asile. Les enfants non accompagnés, les personnes âgées et les personnes handicapées devraient avoir la priorité et être traités conformément au cadre international officiel relatif à leur condition ;
- À leur arrivée, des ONG spécialisées, des interprètes qualifiés et des professionnels en mesure d'apporter un soutien psychologique aux plus vulnérables, doivent être présents à toutes les étapes du processus. Les Soroptimist sont appelées à fournir leur expertise et soutien aux côtés de ces ONG et des organes gouvernementaux concernés.

Le silence et l'inaction ne sont pas une option.